

COMMISSION MIXTE CULTURELLE FRANCE-CANADA/CULTURAL MIXED COMMISSION FRANCE-CANADA

**Projet d'interconnexion entre systèmes informatiques:
Bibliothèque nationale de France et Bibliothèque nationale du Canada**

1. Introduction

En vue d'atteindre son objectif premier qui est de faciliter l'utilisation des ressources de bibliothèque du pays par la population et le gouvernement du Canada, la Bibliothèque nationale du Canada coordonne l'établissement d'un réseau de bibliothèque et d'information basé sur l'élaboration et la promotion de protocoles de communication entre systèmes d'ordinateurs hétérogènes. Ces protocoles sont élaborés dans le cadre du modèle de référence de l'interconnexion des systèmes ouverts (OSI, Open Systems Interconnection) conçu par l'organisation internationale de normalisation (ISO) et le Comité consultatif international des télégraphes et téléphones (CCITT).

Les travaux de la Bibliothèque nationale du Canada, depuis quatre ans, dans la normalisation de ces protocoles visent à favoriser l'échange de données bibliographiques non seulement entre systèmes au Canada mais aussi avec d'autres systèmes dans le monde. Ainsi, il serait avantageux d'assurer une interconnexion entre le système informatique de la Bibliothèque nationale de France et celui de la Bibliothèque nationale du Canada.

2. Le système de la Bibliothèque nationale du Canada

Les projets-pilotes effectués au cours des quatre dernières années par la Bibliothèque nationale du Canada dans le domaine de l'interconnexion des systèmes ont montré qu'il était possible de créer un réseau ouvert axé sur le modèle de référence de l'Interconnexion des systèmes ouverts (OSI) au sein duquel différents types d'installations (des processeurs aux terminaux de base ASCII) pourraient communiquer entre elles peu importe le matériel, le logiciel ou le service de communication utilisé. De plus, le réseau ouvert n'est pas conçu comme un réseau limité aux bases de données des bibliothèques mais plutôt comme un moyen d'accès aux bases de données graphiques, numériques et textuelles et aux bases de données des éditeurs. Ce concept a suscité beaucoup d'intérêt au Canada et à l'étranger puisqu'il préserve l'autonomie des systèmes qu'ils soient locaux, régionaux, provinciaux ou même nationaux, tout en permettant l'accès aux ressources de bibliothèque et à l'information des autres établissements.

La Bibliothèque nationale du Canada a implanté un protocole de transfert de fichiers sur son système DOBIS qui fonctionne sur un ordinateur IBM. Ce protocole permet présentement le transfert de notices bibliographiques entre l'ordinateur IBM de la Bibliothèque nationale du Canada et trois autres systèmes d'ordinateurs de marques différentes, dont le système GEAC utilisé par plusieurs bibliothèques au Canada et ailleurs dans le monde.

La Bibliothèque nationale du Canada travaille aussi actuellement à l'élaboration de plusieurs autres protocoles, e.g. de prêt entre bibliothèques, des acquisitions (ou commandes de documents), de répertoires, et de recherche et transfert d'information qui permettra à l'utilisateur de consulter à distance des bases de données et transférer des notices ou des parties de notices de ces bases de données dans son propre système.

3. Le système de la Bibliothèque nationale de la France

La Bibliothèque nationale de la France est sur le point de compléter l'implantation d'un système informatique qui fonctionne sur un ordinateur GEAC de fabrication canadienne. D'autres grandes bibliothèques en France sont aussi en train de planifier l'implantation d'un système GEAC. Puisque GEAC a déjà implanté des protocoles d'interconnexion, dont celui du transfert des fichiers mis au point par la Bibliothèque nationale du Canada et le LSP (Linked Systems Project) américain pour l'échange de données bibliographiques, et que la Bibliothèque nationale de la France et la Bibliothèque nationale du Canada s'échangent déjà leur bibliographie nationale respective sur bandes magnétiques, il serait bon d'explorer la possibilité d'établir une interconnexion entre les systèmes des deux bibliothèques nationales.